

Saint Cassien, le 13 janvier 2020



Ligue
Auvergne-Rhône-Alpes
de Badminton

**Conseil d'administration réuni le
vendredi 10 janvier 2020
RELEVÉ DE DÉCISIONS (n°2020-01)**

Le conseil d'administration de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de badminton s'est réuni le vendredi 10 janvier 2020. Il a, lors de cette réunion, arrêté les décisions suivantes :

1. Modification du tarif d'inscription au championnat régional jeune (CRJ). Les nouveaux tarifs à appliquer à partir du CRJ2020 sont :

1 tableau : 8€
2 tableaux : 13€
3 tableaux : 17€

John PYM
président